

INTITULE DU POSTE

(A compléter par l'ENSA suivant exemple)

ENSA PARIS LA VILLETTE _2022-1074859_MCF_VT-GP 1_CAT_1

90 caractères au maximum, espaces compris – merci de respecter la syntaxe ci-dessus

INTITULE LONG DU POSTE

(A compléter par l'ENSA suivant exemple)

Maitre de conférences / Ville et Territoires-Géographie et Paysage 1 / Catégorie 1

90 caractères au maximum, espaces compris – merci de respecter la syntaxe ci-dessus

ELEMENTS ADMINISTRATIFS (A compléter par le BCPRE)

Corps (pour les postes ouverts aux titulaires)	MAEA
Catégorie	A
Poste ouvert aux titulaires et aux contractuels	Oui
Domaine fonctionnel	Enseignement supérieur recherche
Emploi de référence	RMCC : RCH03A – RMFP : ERENS001
Date de vacance de l'emploi	01/09/2023

LOCALISATION DU POSTE (A compléter par l'ENSA)

Région	IDF
Département	75
Adresse	144 avenue de Flandre 75019 PARIS

EMPLOYEUR – présentation générale de l'école, de son identité pédagogique et de ses perspectives de développement (A compléter par l'ENSA)

L'École nationale supérieure d'architecture de Paris La Villette est un établissement public à caractère administratif, placé sous la tutelle du ministère de la Culture et la co-tutelle du ministère de l'Enseignement supérieur de la recherche et de l'innovation.

Elle est la plus importante école d'architecture de France en nombre d'enseignants-chercheurs, en équipes de recherche ainsi qu'en termes d'effectifs étudiants (2 100 étudiants inscrits en 2021/2022).

L'ENSAPLV est par ailleurs membre fondateur de la COMUE HESAM Université.

Les formations initiales proposées conduisent à la délivrance d'un diplôme d'études en architecture conférant grade de licence et d'un diplôme d'état d'architecte conférant grade de master.

L'offre de formation comprend des doubles formations d'architecte-ingénieur et d'ingénieur architecte en partenariat avec l'ESTP et l'EIVP, une ouverture à la formation à l'ergonomie par une collaboration avec le master professionnel d'Ergonomie et organisation des Espaces de travail de l'Université Paris 1 et des formations post-master (HMONP, Post-master international recherches en architecture Hesam Université, DPEA "architecture navale", DSA "Architecture et projet urbain", préparation au concours d'AUE, formation doctorale et formation continue diplômante D-PRAUG (Démarche de Programmation - Architecture, Urbanisme et Génie urbain)).

Dans le cadre d'HESAM Université, l'école développe de nouveaux cursus universitaires de types Bac+1 et Bac+3 (Bachelor).

1 500 caractères au maximum, espaces compris

DESCRIPTIF DE L'EMPLOYEUR – présentation des activités scientifiques de l'école (A compléter par l'ENSA)

L'activité de recherche se structure au sein de l'école au travers de :

- **Six unités de recherche**, labellisées « équipe d'accueil » ou appartenant à des Unités Mixtes de Recherche du CNRS, associées, depuis 2020, au collège doctoral d'HESAM Université ([École doctorale Abbé-Grégoire - ED 546](#)) et fonctionnant à partir de dotations du ministère de la Culture et d'autres ressources sur contrats (autres ministères, collectivités locales, agences nationales de moyens, opérateurs privés...). Ces unités de recherche développent des programmes scientifiques propres, s'inscrivant dans la diversité des domaines de l'architecture, de l'urbanisme, de l'aménagement, du paysage et des territoires.

Dans ce cadre AMP (Architecture, Milieu, Paysage) est une équipe d'accueil labellisée par HESAM Université et le GERPHAU (Philosophie, Architecture, Urbain) est une équipe d'accueil labellisée par le ministère de l'enseignement supérieur de la recherche et de l'innovation.

Le MAP-MAACC (Modélisations pour l'Assistance à l'Activité Cognitive de la Conception) est une unité de recherche de l'UMR MAP, le LAA-LAVUE (Laboratoire Architecture Anthropologie) et le LET-LAVUE (Laboratoire Espaces Travail) sont des unités de recherche de l'UMR LAVUE et AHTTEP-AUSSER (Laboratoire Architecture Histoire Technique Territoire Patrimoine) et une unité de recherche de l'UMR AUSSER.

- [trois chaires partenariales](#), labellisées par le ministère de la Culture et portées ou co-portées par l'ENSAPLV :

- Expérimenter Faire Fabriquer et Transmettre. La Preuve par Sept et les économies circulaires de l'architecture (EFF&T) ;

- Nouvelles urbanités face aux risques naturels : des abris ouverts ;

- Le logement demain.

Des conventions d'amorçage des trois chaires ont été signées avec le ministère de la Culture pour la période 2020-2023.

- **trois réseaux scientifiques et thématiques (RST) :**

- RAMAU (Réseau activités et métiers de l'architecture et de l'urbanisme) ;

- LIEU (Réseau Logiques Identités Espace Urbanité) ;

- PhilAU (Réseau scientifique thématique Philosophie Architecture urbain).

- **une offre de formation à la recherche dès le Master 1** en lien avec les équipes de recherche se déployant dans le cadre de 6 domaines d'études : Arts et scénographie (AS), Concevoir et construire l'architecture : histoire, théorie et critique (CCA), Habiter les mondes urbains (HMU), Inventer dans l'existant : héritages et mutations (IEHM), Architectures des Milieux, Territoires, Paysages : bâtir et habiter à l'ère de l'anthropocène (MTP).

- un [post-master international Recherches en architecture habilité par HESAM Université](#) ;

- un **post-master** habilité Ministère de la Culture : **DSA** (Diplôme Spécialisé en Architecture) «**Projets de territoire** » ;

- **des doctorants**, encadrés par une douzaine d'enseignants-chercheurs HDR, dont plusieurs financés par différents organismes publics et privés (ministère de la Culture, [Fondation Caisse des dépôts](#), contrats CIFRE de l'[association nationale recherche technologie \(ANRT\)](#), etc.).

3 000 caractères au maximum, espaces compris

DESCRIPTIF DU POSTE – missions et activités principales, charges pédagogiques et scientifiques, autres enseignements, autres tâches, perspectives d'évolution **(A compléter par l'ENSA)**

L'enseignant.e chercheur.e, en lien avec les équipes existantes, aura les charges suivantes :

En cycle licence (88h): Cours de géographie pour architectes en lien avec les enseignements de projet

- **Semestre 1 : un cours magistral de Géographie physique et environnementale (19,5h CM)**, permettant aux étudiants de prendre en compte, dans leur projet d'espace, les caractéristiques des milieux physiques et des risques liés.

- **Semestre 6 :**

- **un cours magistral des fondamentaux en géographie urbaine (21h CM)**, permettant aux étudiants de comprendre les mécanismes de fabrique des territoires en général et des métropoles en particulier, avec une attention particulière aux processus d'aménagement et de projet urbain et paysager.

- **la coordination du TD partagé** Projet/Géographie en lien avec les coordinateurs du semestre S6, et les enseignants de projet : confirmation et/ou recrutement des 12 enseignants nécessaire pour ce TD ; réalisation d'un bilan partagé en fin de semestre.

- **un TD partagé avec un groupe de projet (21h etp)** à construire avec un enseignant de projet.

En cycle Master (202h etp):

– **Assurer l'enseignement d'Initiation à la recherche (35h etp) du séminaire « Architecture/S et Paysage/S »** : Transmettre aux étudiants les outils et méthodes de la recherche.

– **Participer à la coordination et aux enseignements du Séminaire « Architecture/S et Paysage/S » (145h etp)**, pour l'ensemble de ses composantes sur les quatre semestres (organisation de séances de séminaires, suivi de mémoires, y compris en « PFE mention recherche»). L'organisation de ces missions sera finalisée en concertation avec les autres membres de l'équipe enseignante du séminaire A&P.

– **Coordination de l'enseignement « Transitions écologiques : approches critiques »** en semestre 8 ou 9 **(22h etp)** construit avec les enseignants du champ VT sous forme d'interventions partagées et de débats organisés avec les étudiants.

En cycle Post-Master (30h etp) :

La personne recrutée participera à l'enseignement de géographie du DSA « **Projet de territoire : paysages** »

contemporains et dynamiques territoriales » comprenant une mise à niveau des notions fondamentales des formes du territoire, ainsi que des apports, en atelier de projet, relatifs à l'analyse d'un territoire à plusieurs échelles, et à ses représentations.

Scientifique

- . Être porteur de problématiques de recherche dans le domaine du paysage, en assurer la veille scientifique et y effectuer des travaux originaux à la croisée des champs théoriques et pratiques.
- . Participer aux activités de recherche de l'Unité de recherche AMP-HESAM et à la vie de l'équipe.
- . Contribuer à la diffusion et à la valorisation de la recherche, au sein des enseignements dans chacun des trois cycles et au sein de la communauté scientifique nationale et internationale.

Autres tâches : Encadrement de stages ; Participation à des jurys (PFE, mémoires, etc.) ; Participation aux relations internationales ; Participation à la vie de l'école au sein des instances, groupes de travail ou coordinations mises en place à l'ENSAPLV ; sélection des primo-entrants...

3 000 caractères au maximum, espaces compris

CONDITIONS PARTICULIÈRES D'EXERCICE – *spécificités du poste, contraintes, sujétions, liaisons fonctionnelles, liaisons hiérarchiques (A compléter par l'ENSA)*

Le temps de travail de référence des professeurs et des maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture est constitué :

- 1° Par les services d'enseignement déterminés par rapport à une durée annuelle de référence égale à 320 heures de travaux dirigés ou 192 heures de cours magistraux ou toute combinaison équivalente en formation initiale, continue ou à distance. Ces services d'enseignement s'accompagnent de la préparation et du contrôle des connaissances y afférentes ;
- 2° Par une participation aux travaux d'une unité de recherche, dans les conditions fixées par l'article 2 du décret 2018-105 du 15 février 2018 relatif aux professeurs et maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture.

1 500 caractères au maximum, espaces compris

DESCRIPTIF DU PROFIL RECHERCHE (A compléter par l'ENSA)

1 - Expériences et compétences souhaitées

La personne recrutée aura une expérience de l'enseignement de la géographie et du paysage en école d'architecture, avec une capacité à articuler ces savoirs avec la culture et la pratique du projet architectural, urbain et de paysage. En prenant appui sur des exemples récents, elle saura faire comprendre les enjeux du projet spatial (urbain, territorial, de paysage) au regard des questions environnementales actuelles et des processus géographiques et urbanistiques liés.

Ses recherches en la matière lui conféreront une approche originale de la géographie et du paysage intégrant voire éclairant les processus propres au projet spatial à différentes échelles, dans le contexte actuel du changement climatique et des transitions écologiques.

Elle devra être une force de proposition pour des formes pédagogiques de transmission innovantes, et devra participer à la mise en œuvre d'activités de recherche prenant en compte les problématiques environnementales actuelles.

L'expérience d'une pratique d'enseignement et de recherche dans le domaine du paysage à l'échelle internationale est fortement souhaitée, avec une capacité à construire des comparaisons entre des pratiques de plusieurs pays et milieux. Cela contribuera, entre autres, à préparer les étudiants à leur séjour à l'étranger.

La personne recrutée sera dans une démarche de HDR, et pourra contribuer à encadrer des thèses dans un avenir proche en lien avec les problématiques territoriales, urbaines et paysagères.

2 - Préciser le rattachement à un collectif pédagogique et/ou de recherche (laboratoires...)

- Domaine d'étude "Milieux, Territoire, Paysage" dont relève le séminaire « Architecture/S et Paysage/S »
- Unité de recherche "Architecture, Milieu, Paysage" AMP-HESAM MC

3 - Diplômes requis ou expérience professionnelle requise : précisions au regard de la catégorie du concours enrichi des spécificités du profil

- Diplôme en géographie ou Paysagiste
- Doctorat ou diplômes admis en équivalence, traitant de questions de paysage ; A défaut, titres, qualifications ou travaux admis en dispense.
- Une expérience solide et de longue date dans l'enseignement en écoles d'architecture dans le champ VT est indispensable, ainsi qu'une expérience d'enseignement en cours magistraux.
- Une expérience d'enseignement à l'internationale est demandée ainsi qu'une capacité d'enseigner en anglais.

- Une expérience confirmée dans le domaine de la recherche en architecture, géographie et paysage à l'échelle nationale et internationale est indispensable.

3 000 caractères au maximum, espaces compris

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES (ne pas modifier)

Autres informations

Tous les postes du ministère de la Culture et de ses établissements sont ouverts aux personnes reconnues comme travailleur.euse handicapé.e

Les candidatures seront examinées collégalement. Les personnes présélectionnées seront invitées à un ou plusieurs entretiens. Conformément aux recommandations de la CNIL et aux dispositions du code du travail des mises en situation ou des tests d'évaluation contribueront à l'appréciation de la capacité à occuper l'emploi.

Dans le cadre de sa stratégie de Responsabilité Sociale des Organisations (RSO), le ministère de la Culture s'engage à promouvoir l'égalité professionnelle et la prévention des discriminations dans ses activités de recrutement. Une cellule d'écoute est mise à la disposition des candidats ou des agents qui estimeraient avoir fait l'objet d'une rupture d'égalité de traitement.

Mentions légales à faire figurer obligatoirement dans le champ de l'offre PEP

FONDEMENT JURIDIQUE DU RECRUTEMENT (textes encadrant les opérations de recrutement)

Décret n° 2018-105 du 15 février 2018 portant statut particulier du corps des professeurs et du corps des maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture

Notamment pour le concours : les articles 31 et 34 pour le corps des maîtres de conférence, et les articles 48 et 51 pour le corps des professeurs :

<https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000036608725/>

Liste de pièces à fournir :

Se reporter à l'arrêté relatif aux modalités générales des opérations de recrutement par mutation, par détachement et par concours des maîtres de conférences et des professeurs des écoles nationales supérieures en architecture :

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000041513786>

Modalités de recrutement :

Les candidatures seront examinées par le comité de sélection de l'ENSA **PARIS LA VILLETTE**

CANDIDATURE (A compléter par l'ENSA)

Lien du site <https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/recrutement-ensa-2023>

Personne à contacter (A compléter par l'ENSA si besoin)

Autre personne à contacter (A compléter par l'ENSA si besoin)

Adresses électroniques uniquement